Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le festival Lavaux Classic est mis au bénéfice d'un soutien public cantonal et régional renforcé

En 2016, le Cully Classique se développe et devient Lavaux Classic. L'Etat de Vaud et la Commune de Bourg-en-Lavaux ont décidé de signer une première convention de subventionnement au profit du festival. La manifestation est en plein essor et doit son succès à ses valeurs fortes, à une direction dynamique et à un large soutien régional.

Grâce à une riche programmation, qui allie artistes de premier rang et jeunes musiciens talentueux, ainsi qu'à une proximité et une convivialité de tous les instants, le Cully Classique s'est forgé des valeurs et une identité fortes dès sa création en 2004. Rapidement, le festival s'est distingué par sa volonté assumée de décloisonner l'univers de la musique classique, tout en maintenant une grande exigence qualitative. Activités de médiation culturelle, Festival'OFF proposant tous styles de musique, invitation à de jeunes musiciens et projets pédagogiques font l'originalité de cette manifestation qui attire un public aussi diversifié que nombreux.

Fort de ses acquis et de ses valeurs, et sous la direction avisée de Jean-Christophe de Vries, co-fondateur du festival, Cully Classique étend aujourd'hui ses frontières à toute la région de Lavaux et devient le festival Lavaux Classic. La manifestation amorce ainsi un développement soutenu par de nombreux acteurs régionaux. L'Etat de Vaud et la Commune de Bourg-en-Lavaux sont fiers de contribuer à cet essor par la signature d'une convention tripartite de subventionnement pour une durée de trois années. Ce financement assure au festival une certaine sécurité et permet un développement progressif des subventions cantonales et communales. Cette forme de soutien vise à terme à fédérer d'autres communes de la région autour de cette manifestation d'intérêt supra-régional. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique cantonale exprimée au travers de la nouvelle loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) qui est entrée en vigueur en mai 2015.

La signature de la convention de subventionnement aura lieu ce soir à la Salle del Castillo à Vevey, avant la partie officielle et le concert de lancement de la 13e édition du festival.

Lausanne, le 02 mars 2016

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, tél. 021 316 30 01 Yves Kazemi, municipal de la Commune de Bourg-en-Lavaux, tél. 076 362 11 84 Jean-Christophe de Vries, directeur du festival Lavaux Classic, tél. 078 842 13 42